

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 45 (2016-2018)

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique bibliographique

Cette rubrique regroupe les années 2016-2018. Les recensions sont dues à M. Christian Grosse [CG].

Registres du Conseil de Genève à l'époque de Calvin, t. VI: du 1er janvier au 31 décembre 1541, texte établi et ann. par Sandra CORAM-MEKKEY et Christophe CHAZALON, avec la collab. de Catherine SANTSCHI, Amélie ISOZ, Salomon RIZZO et Gilles-Olivier BRON, 2 vol., éd. Droz, Genève, 2016, 1253 p.; t. VII: du 1er janvier au 31 décembre 1542, texte établi et ann. par Sandra CORAM-MEKKEY et Christophe CHAZALON, Amélie ISOZ, Catherine SANTSCHI, Sonia VERNHES RAPPAZ et Salomon RIZZO, 2 vol., éd. Droz, Genève, 2018, 823 p..

Ce sont encore des années cruciales pour l'histoire de Genève, que celles sur lesquelles portent les volumes des *Registres du Conseil de Genève à l'époque de Calvin*, publiés en 2016 et en 2018. L'établissement définitif de Calvin dans la ville en septembre 1541, puis la rédaction des ordonnances ecclésiastiques, et, dans la foulée, de *La forme des prières*, la liturgie genevoise, ainsi que du catéchisme, jettent les fondements de l'Eglise réformée de Genève. L'adoption des ordonnances sur la justice et la mise en route des ordonnances générales sur les offices, contribuent par ailleurs fortement à la stabilisation des institutions civiles de la jeune république. De longues et difficiles négociations avec Berne, sous l'arbitrage de Bâle, finissent également par consolider comme un fait accompli, malgré leur échec, l'indépendance de la ville. Mais ces années, sont aussi des années de crise et de tension, puisque la cité affronte à la fois une épidémie de peste et la présence menaçante dans les environs de nombreuses troupes armées dont les déplacements dans la région sont liés aux affrontements entre François 1er et Charles Quint. Alors même que la cité semble en mesure de connaître une plus grande stabilité, après une longue période d'incertitude religieuse et politique, sa sécurité est ainsi mise en danger à la fois de l'intérieur et de l'extérieur. C'est dire s'il est important d'avoir désormais à disposition pour ces années 1541-1542 une transcription complète de cette colonne vertébrale des archives de l'Etat que constituent les registres du Conseil.

Si l'équipe en charge de l'édition de cette transcription évolue, puisqu'Amélie Isoz, Salomon Rizzo et Sonia Vernhes Rappaz l'ont intégrée, la structure des volumes demeure inchangée. L'introduction balaye les événements marquants de chaque année en reprenant des rubriques semblables: politique extérieure et politique intérieure, développées en sous-thèmes également repris dans chaque volume, avec quelques variantes en fonction de l'actualité propre à chaque année («Saint-Victor et Chapitre», «gouvernement», «ordre public», «justice», «finances», «fortifications», «peste», «religion et discipline», «prédication et culte», «charité», «éducation» ...). Commentaire des décisions prises par les instances dirigeantes de la vie, l'introduction peut aussi servir de systématisation thématique de ces dernières et se lire par conséquent comme un complément de l'index. Bien que la transcription occupe une grande partie des volumes, les annexes y jouent un rôle tout à fait significatif. Cela est particulièrement frappant en ce qui

concerne l'année 1541, dont l'édition couvre deux tomes, totalisant plus de 1250 pages. Sur cet ensemble, près de 400 pages sont dédiées à la publication des pièces relatives au premier Départ de Bâle, conclu en août 1541 entre Genève et Berne et finalement rejeté par les Bernois. Il s'agit là d'un très intéressant dossier, qui fait l'objet d'une substantielle introduction qui lui est propre: ce dossier éclaire un processus de négociation dont les conséquences se feront ressentir jusqu'au XVIII^e siècle dans l'histoire locale, mais qui présente également un grand intérêt pour l'histoire des procédures d'arbitrage mises en œuvre entre les confédérés et leurs Etats alliés, comme Genève. Parallèlement à ce dossier spécifique, traité à part dans le volume portant sur l'année 1541 («Pièces annexe B»), les autres documents transcrits dans les annexes concernent essentiellement de la correspondance diplomatique (avec Berne dans de nombreux cas, mais aussi, entre autres, avec le Conseil de Savoie, les baillis du Chablais, de Gex ou de Ternier, les ambassadeurs du roi de France), ainsi que des pièces de procédures judiciaires, des demandes individuelles ou collectives et quelques documents plus insolites, tels que l'inventaire des biens de l'Hôpital général dressé en décembre 1541 ou les ordonnances de l'hôpital des pestiférés, adoptées en décembre 1542. Chaque volume est complété d'un glossaire et surtout d'un index des noms de lieux et de personnes ainsi que des matières. Précieux instrument de travail, cet index contribue beaucoup à ajouter de la valeur à la transcription des registres du Conseil: très détaillé et très étendu dans le choix des matières, il couvre à lui seul dans chacun des volumes autour d'une centaine de pages et permet ainsi aux utilisateurs de mener dans la transcription des enquêtes thématiques fouillées et originales.

Ces volumes offrent donc des outils de recherche de premier ordre. Il est seulement regrettable que la littérature secondaire mobilisée pour éclairer cette riche documentation se réduise à une historiographie locale et souvent ancienne, dont se trouvent en particulier exclus les nombreux travaux des historiens anglo-saxons sur la Genève du XVI^e siècle, qui ont pourtant apporté des connaissances historiques très utiles pour la compréhension de la période. Aucun titre en anglais ne figure en effet parmi les travaux mentionnés. Alors même que cette historiographie internationale démontre le très large retentissement des événements genevois du siècle de la Réforme, la bibliographie à laquelle les éditeurs de ces volumes ont recours a tendance à replier l'histoire de ces événements sur une dimension étroitement régionale. Gageons néanmoins que les historiens de différents horizons qui consacrent leurs recherches à l'histoire genevoise ne s'en formaliseront pas et sauront au contraire tirer amplement profit de la transcription des registres du Conseil et des précieux instruments dont elle est entourée.

Jean HIERNARD et François KIHM,
Un landgrave incognito. Le voyage de France de Maurice de Hesse, 1602, éd. Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2016, 207 p.

De Kassel à Paris, en passant par Bâle, Berne, Genève, Avignon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, La Rochelle, Poitiers, Tours et Orléans: ce n'est certainement pas le chemin le plus court que le landgrave Maurice de Hesse (1572-1632), a choisi pour rallier, entre juin et octobre 1602, la capitale du royaume de France. Plusieurs raisons expliquent le long détour qu'il a emprunté. Le caractère sinueux de son parcours est en partie déterminé par les troubles politiques et la présence de troupes armées, qui l'obligent à contourner certaines zones. Compte tenu de la mission délicate qu'il était chargé d'accomplir et qui l'amène à voyager incognito, il était sans doute aussi habile de brouiller les traces en évitant de se rendre droit à son but. Lié de longue date au roi Henri IV, le landgrave doit le rencontrer à Paris afin de lui proposer d'entamer une procédure d'accession à la dignité impériale en présentant sa candidature au titre de «roi des Romains». A terme, l'élévation d'Henri IV au rang d'empereur est destinée à être mise au service d'un projet de «république très chrétienne», au sein de laquelle luthériens, catholiques et calvinistes seraient en mesure de coexister. Agé de trente ans au moment de son voyage, le landgrave profite aussi de cette mission pour effectuer un «Grand Tour», pérégrination que pratiquent nombre de jeunes nobles durant leur formation. Au cours de son périple, il rédige une *Description du voyage* dont une copie, de la main de l'un de ses officiers, a été conservée, et dont jusqu'à présent seuls des extraits avaient été publiés en allemand d'abord, puis en français. C'est le texte complet de cette relation de voyage que le professeur d'histoire ancienne Jean Hiernard et le maître de conférence d'allemand François Kihm publient dans une édition très soignée. Une courte introduction fournit l'essentiel des informations qui permettent de contextualiser le texte. Elle est suivie de la transcription de la version originale allemande et d'une traduction pourvue d'un très grand nombre de notes extrêmement bien informées. L'abondante bibliographie qui accompagne le volume permet de prendre la mesure de la quantité impressionnante de données que les éditeurs ont mobilisées pour commenter le texte. Un répertoire des lieux et un index des noms mentionnés dans les notes permettent de s'orienter rapidement à l'intérieur de celui-ci. Une chronologie de la vie de Maurice de Hesse, une carte retraçant son voyage et plusieurs portraits de lui-même ainsi que d'Henri IV illustrent l'ouvrage. Il faut également signaler que le volume contient une précieuse transcription du *Liber amicorum* de Jean-Frédéric de Wurtemberg, que Maurice de Hesse a rencontré à Poitiers, et qui contient, outre la signature de ce dernier, celles de Guillaume, baron de Winneburg-Beilstein (1571-1637), de Kraft de Hohenlohe (1582-1641), de Christian, comte de Waldeck-Wildungen (1585-1637), de Jean-Casimir, comte d'Erbach, Breuberg et Wildenstein (1584-1627), du précepteur Sébastien Hahn, et de Caspar (de) Widmarckter (ou Widemarckter) (1566-1621). Si cette édition présente ainsi un grand nombre d'informations, qui intéresseront notamment les historiens des savoirs antiques, puisque Maurice de Hesse note régulièrement les inscriptions et les monuments anciens qu'il trouve

sur sa route, les renseignements qu'elle fournit en ce qui concerne l'histoire régionale sont finalement assez sommaires. Maurice de Hesse séjourne une nuit à Lausanne (1er août) et demeure à Genève du 3 au 6 août suivant. Ses notations sont assez brèves. Il se contente de signaler des éléments d'architecture et fait quelques observations sur ses rencontres – relevant au passage le « grand âge » de Théodore de Bèze –, sur les cultes auxquels il assiste et sur la situation de la ville. Pour le reste, on retrouve dans ses remarques les stéréotypes relatifs à la religion réformée et à la discipline exercée dans la ville, qui alimentent, depuis le XVI^e siècle, le mythe de Genève.

– CG

Corinne WALKER, *Musiciens et amateurs. Le goût et les pratiques de la musique à Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles. Avec une contribution de Xavier Bouvier*, La Baconnière, Genève, 2017, 117 p.

C'est un stéréotype. Et comme tous les stéréotypes, celui-ci aussi mérite qu'on lui torde le cou. C'est bien ce qu'entreprend de faire ici Corinne Walker à propos du statut et des usages de la musique durant les deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Le rejet des divertissements, une méfiance vis-à-vis des arts, une éthique de la sobriété et l'interdiction des danses auraient exténué toute pratique musicale dans la cité de Calvin, qui n'aurait toléré d'autre forme d'expression mélodique que le chant des psaumes. Hors des temples et du chant domestique des psaumes, Genève aurait donc été une sorte de désert musical. Or, si la répression de la danse a bien été une réalité au XVI^e siècle, les archives de cette répression, que renferment notamment les registres consistoriaux, témoignent non seulement de la difficulté à supprimer cette pratique centrale de la sociabilité festive, mais renseignent aussi l'historien attentif sur la réalité de son usage. A partir de là, Corinne Walker reconstitue patiemment le fil du rétablissement progressif de l'enseignement de la danse et, dans le sillage des maîtres à danser qui recommencent à offrir leurs services en ville dès le début du XVII^e siècle, de l'enseignement de la musique. Des recherches patientes dans une large documentation lui permettent ainsi de démontrer qu'au début du XVIII^e siècle, « le développement musical à Genève est (...) loin d'être aussi tardif qu'on l'a longtemps supposé » (p. 26). Son enquête s'intéresse également à la réinstallation progressive du théâtre à Genève dès la fin du XVII^e siècle, malgré la résistance du Consistoire. Souvent accompagnées de prestations musicales, les représentations théâtrales constituent aussi l'un des biais par lesquels la performance publique de la musique s'est répandue dans la cité. Malgré la difficulté à documenter une pratique pour l'essentiel privée, elle parvient à reconstituer la diffusion de la musique de salon, dans le cadre de laquelle le jeune Mozart, âgé de 9 ans, donne par exemple en 1766 pendant deux semaines des concerts. Des chapitres sont également consacrés aux dimensions sociales et économiques de la pratique musicale à Genève, ainsi qu'aux usages religieux et officiels de la musique. Dans le prolongement de ces chapitres, la dernière partie de l'ouvrage (p. 77-92) est rédigée par Xavier Bouvier qui s'intéresse aux influences, notamment française, italienne ou anglaise, qui se sont exercées sur l'expression musicale à Genève. Enrichi de très nombreuses illustrations

et d'utiles annexes (bibliothèques musicales de Pierre Fatio [1707] et de Jean-Louis Tronchin [1773]; liste de pièces de théâtre représentées en 1738-1739 et en 1766-1768; projet pour l'enseignement de la musique [1704]; règlement sur les maîtres de musique et de danse [1788]; liste des maîtres de danse et de musique [1792]), cet ouvrage constitue la première monographie à présenter une image d'ensemble de la musique à Genève sous l'Ancien Régime, que l'historiographie n'avait jusque-là examinée qu'à coup d'éclairages très ponctuels. Parvenant à apporter la démonstration de la consistance d'une histoire de la musique dans la cité calviniste avant le XIXe siècle, cet ouvrage, dont la lecture est aussi instructive qu'agréable, devrait pouvoir inspirer de nouveaux travaux sur la question.

– CG

LUC WEIBEL, *Le Jubilé. En lisant la presse genevoise de 1959*, Ed. Nicolas Junod, Genève, 2019, 123 p.

Comme le laisse entendre son sous-titre, c'est à une lecture des articles de presse publiés à l'occasion du jubilé de la naissance de Jean Calvin et de la fondation de l'Académie de Genève, fêté en 1959, que nous invite ce livre. Luc Weibel ressort à cet effet de ses archives personnelles, les journaux et coupures de presse, que, encore adolescent, il avait collectés à cette occasion. La première partie de l'ouvrage se présente dès lors comme un commentaire des textes qui constituent ce dossier et qui sont examinés l'un après l'autre, en partie à la lumière des propres souvenirs, y compris familiaux, de l'auteur. Au fil d'un commentaire qui prend l'allure d'une déambulation dans la presse et dans l'actualité de cette année 1959, Weibel fait revivre non seulement une partie des festivités du jubilé elles-mêmes, en relevant les réactions qu'elles suscitent, mais il rappelle également de nombreux aspects du contexte local, national et international dans lequel elles se sont déroulées. L'actualité de cette époque est ainsi restituée de manière large. Elle comprend à la fois des éléments culturels (théâtre, cinéma) et des éléments politiques, qui contribuent aussi à mettre en perspective l'importance des cérémonies célébrées à Genève, comme lorsqu'il est rappelé qu'au même moment, les grandes puissances menaient, dans le cadre d'une conférence tenue dans la cité lémanique, des négociations au sujet du statut de la ville de Berlin, qui allaient déboucher sur la construction du mur... A l'inverse, au plus près des événements directement liés au jubilé, est également évoquée la polémique qui a opposé les tenants de la validité du Credo pour l'Eglise de Genève à leurs adversaires libéraux, qui ont organisé, faute d'avoir été associés aux festivités, un Congrès libéral des Eglises de langues françaises, qui se tient parallèlement aux cérémonies du jubilé. Une deuxième partie de l'ouvrage situe plus précisément les principaux journaux qui sont commentés par l'auteur: *La Tribune de Genève*, *le Journal de Genève*, *Coopération*, *La Vie protestante* et *Le Messenger boiteux*. Une dernière partie examine plus rapidement les publications de la presse genevoise et une partie des événements qui ont marqué le jubilé de 2009. A bien des égards, le livre fonctionne comme un *who's who* des personnalités publiques de Genève et souvent aussi des institutions

qui comptent en 1959 : professeurs d'université, éditeurs, hommes politiques, historiens, archéologues, théologiens... autant de figures qui sont soigneusement situées dans leur contexte. Ce panorama de personnalités et d'institutions marquantes fait cependant regretter l'absence d'un index qui aurait facilité la consultation ponctuelle de l'ouvrage. Il reste que ce livre met bien en lumière la période de transition durant laquelle prend place le jubilé de 1959, à la charnière d'une époque où l'identité calviniste de Genève imprègne encore assez fortement la mémoire collective d'une bonne partie des élites genevoises qui s'expriment dans les journaux, et d'une période durant laquelle la sécularisation avance, en même temps que la prise de distance par rapport à cet héritage.

– CG
